

Vie Associative

REF : DVARI2013045

Signataire : CR

Séance du Conseil Municipal du 19/12/2013

RAPPORTEUR : Evelyne YONNET

OBJET : Adhésion de la ville à l'association "Les élus locaux contre le sida : ensemble luttons contre le sida" (ELCS)

EXPOSE :

L'association « les élus locaux contre le sida » (ELCS) a été créée en juillet 1998 et a pour objectif de sensibiliser et informer les élus en matière de lutte contre le sida.

La commune d'Aubervilliers adhère aux objectifs de l'ELCS qui est devenue un partenaire privilégié.

Grace aux actions menées par la ville, l'association a décernée à la commune, le 21 mars 2013, le label « ville engagée contre le sida ».

Depuis 2012, la ville d'Aubervilliers a attribué à cette association une subvention annuelle de 300€.

Il vous est proposé de renforcer le partenariat avec l'ELCS, en adhérant à l'association et non en versant une subvention.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver l'adhésion de la ville à l'association « Les élus locaux contre le sida » pour l'année 2014 pour un montant de 300 € et de désigner :

- Un titulaire :
- Un suppléant :

Pour représenter la commune au sein des instances de l'association

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2013045

Signataire : CR

OBJET : Adhésion de la ville à l'association "Les élus locaux contre le sida : ensemble luttons contre le sida" (ELCS)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal ;

Considérant l'engagement de la municipalité contre le sida ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

ADHERE à l'association « *Les élus locaux contre le sida* »..

DIT que la cotisation annuelle d'un montant de 300 € (trois cents euros) est inscrite au budget municipal de 2014 sur la ligne : 306/6281/048.

DESIGNE :

- Un titulaire : Evelyne YONNET
- Un suppléant : Mounia HARKATI

Pour représenter la commune au sein des instances de l'association

Le Maire adjoint
Djamila KHELAF

Reçu en Préfecture le : 27/12/2013

Publié le 24/12/2013

Certifié exécutoire le : 27/12/2013

Le Maire Adjoint
Djamila KHELAF